Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00160** du **2 4** DEC. 2024 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Madame Fatima DJELAILI

Domicilié (e)

12 Rue François Villon

92340 Bourg-la-Reine

En vue de la réalisation :

Remplacement de menuiseries (fenêtres)

Sur un terrain sis

150 Rue de Paris

Cadastré

AO122

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

2 4 DEC. 2024

Le Maire

Le Maire.

Pour le Maine et par délégation

et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00160** du **21 DEC 2021** a été affichée en

Mairie du

au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,